
Les ONG exigent à la Convention sur le climat que les arbres GM soient exclus du MDP du Protocole de Kyoto

En 2003, une commission de la 9e Conférence des Parties (CdP 9) à la Convention cadre de l'ONU sur le changement climatique (UNFCCC) qui s'était réunie à Milan avait décidé que les arbres GM pouvaient être utilisés dans ce qu'on appelle mécanisme de développement propre (MDP), dans des plantations censément destinées à compenser les émissions de carbone des usines du Nord industrialisé.

En réponse, un réseau international d'organisations a été constitué pour exiger à l'ONU d'exclure les arbres GM du Protocole de Kyoto. En effet, ces organisations pensaient que la décision d'autoriser les entreprises à vendre des « crédits carbone » était devenue encore plus problématique du fait d'y avoir inclus des plantations d'arbres GM, incertaines et risquées, pour les utiliser comme des dépotoirs de carbone. Cela ne faisait qu'aggraver une situation déjà mauvaise (voir le bulletin n° 80 du WRM).

Le réseau international CAN (Climate Action Network), qui regroupe des ONG écologistes et dont l'objectif est de pousser les individus et les gouvernements à agir pour limiter les changements climatiques provoqués par l'homme, avait réclamé que les plantations d'arbres en régime de monoculture soient exclues du MDP, en affirmant que les grandes plantations commerciales mettent en danger la diversité biologique, la protection des bassins versants et les moyens de subsistance durables des populations locales. Le réseau avait également demandé que les espèces exotiques envahissantes et les arbres génétiquement modifiés soient strictement interdits dans les projets de boisement ou de reboisement MDP.

Cette année, la CdP 12 de l'UNFCCC s'est réunie à Nairobi, au Kenya, du 6 au 17 novembre. La demande d'interdire l'utilisation d'arbres génétiquement modifiés dans les plantations établies comme puits de carbone a été présentée une fois de plus.

« Il faut interdire l'utilisation d'arbres GM dans les grandes plantations affectées au piégeage de carbone », a dit Anne Petermann, du Global Justice Ecology Project. Elle a expliqué que « la fuite de pollen ou de graines d'arbres GM vers les forêts indigènes pourrait avoir des conséquences écologiques tout à fait imprévisibles et graves, et affecter la capacité de piégeage de carbone des forêts, ce qui aggraverait le réchauffement de la planète ». Andrew Boswell, de l'organisation Large Scale Biofuels Action Group, a ajouté : « Vu la recommandation de mars 2006 de la Convention de l'ONU sur la diversité biologique, suivant laquelle la possibilité d'utiliser des arbres GM doit être considérée avec précaution, nous exhortons les pays du Sud à être extrêmement prudents avant d'adopter ces technologies qu'ils ne contrôlent pas et qui risquent de ne pas leur être avantageuses ».

Malheureusement, la Convention a servi de lieu de rencontre aux gros intérêts qui ne se soucient guère de l'environnement ni des gens et qui ne pensent qu'à l'argent. (Voir les informations sur la CdP 12 de la Convention cadre de l'ONU sur le changement climatique à l'adresse : <http://www.wrm.org.uy/actors/CCC/index.html#nairobi>).

Article fondé sur des informations tirées de : "CAN Recommendations: Modalities for Including Afforestation and Deforestation under Article 12", CdP 9, décembre 2003 ; "False & Destructive "Solutions" to Global Warming: Groups Condemn Large-Scale Biofuels, Genetically Engineered Trees & Crops, Monoculture Tree Plantations", communiqué de presse sur la Convention cadre de l'ONU sur le changement climatique, Nairobi, Kenya, 16 novembre 2006.